



## LE TEMPS D'APPRENDRE

# Le temps des unes et le temps des autres

**D**ans une journée tout le monde dispose de vingt-quatre heures. De quelle manière le temps est-il compté, quantifié et analysé selon les institutions ? Les résultats de ces diverses enquêtes soulignent la persistance des inégalités dans la gestion des emplois du temps. Dans les couples, hommes et femmes se ressemblent dans leur usage du temps sauf dans deux domaines, celui du travail domestique et des activités parentales. Quand les femmes sont actives, elles payent leur implication professionnelle par moins de temps libre que les hommes.

### *Quatre temps pour l'Insee*

La dernière enquête Emploi du temps de l'Insee réalisée en 1998-1999, permet de connaître le temps consacré aux activités quotidiennes. Selon cette étude, la partition d'une journée se compose de quatre temps différents : le temps professionnel et d'études, qui est composé du travail professionnel, des trajets domicile/travail, des études ; le temps domestique (ménage, lessive, cuisine, courses...) ; le temps libre qui comprend les loisirs (télévision, lecture, promenade...) et la sociabilité (conversations, téléphone, courrier...) ; et enfin le temps physiologique (sommeil, repas, toilette...).

Le temps physiologique consomme la moitié de la journée, aussi bien pour la population masculine que féminine (Dumontier, Pan Ke Shon, 1999). Les hommes actifs passent plus de temps en moyenne à leur travail que les femmes actives : six heures vingt-deux pour les premiers contre cinq heures pour les secondes (moyenne calculée sur sept jours). Les femmes consacrent chaque jour trois heures et quarante-huit minutes aux tâches domestiques, soit près de deux heures de plus que les hommes.

### *Le cinquième temps*

L'enquête menée en 1999 par le Groupe Division Familiale de Matisse (unité mixte de recherche CNRS et Université Paris 1) introduit un cinquième temps, parental, jusqu'ici dilué au sein des occupations domestiques et de loisirs. Il regroupe toutes les activités effectuées avec et pour les enfants (habillement, toilette, nourriture, conduite à l'école, aide aux devoirs, promenade, jeu...). Cette approche a l'intérêt de souligner les rôles distincts des hommes et des femmes. Dans un couple avec enfants, les pères accordent en moyenne par semaine douze heures et vingt-sept minutes à leurs enfants, les mères vingt-cinq heures et trente-sept minutes (Barrère-Maurisson, Rivier, Minni, 2001).

Dans les couples actifs avec enfants, tout différencie les pères et les mères travaillant à temps plein. Les premiers aménagent près du tiers de leur temps au travail, les secondes un quart. La part réservée au temps personnel par les pères (16 %) est plus importante que celle qu'effectuent les mères (11 %). En revanche, ces dernières passent deux fois et demie plus de temps à s'occuper des activités domestiques (17 %) et une fois et demie à se consacrer à leurs enfants (12 %). Pour les pères, temps domestique et parental s'équilibrent à des niveaux faibles (7 % et 8 %).



Ce projet est animé par :



Le partage des tâches entre pères et mères apparaît donc inégalitaire : les femmes accomplissent en effet près de 60 % de l'ensemble des moments destinés aux enfants, et près de 70 % des affaires domestiques alors que les hommes disposent de plus de temps personnel.

En réunissant les activités qui relèvent du travail (professionnel, parental et domestique) et celles qui appartiennent au hors travail (personnel et physiologique), la répartition des temps est toujours différenciée : sur une durée théorique de 24 heures, la femme réalise en tout 13 heures de travail pour 11 heures de hors travail, tandis que l'homme fait l'inverse. Pour les actifs ayant charge d'enfants, la somme du temps professionnel et du temps parental est équivalent sur une semaine à 62 heures pour les mères, 54 h 30 pour les pères, et 59 heures pour les chefs de famille monoparentales.

### *Évolution du temps de travail*

Globalement, le temps de travail moyen d'un actif occupé a baissé de 14 minutes par jour entre 1986 et 1999. La montée des contrats à temps partiel, la réduction du nombre des agriculteurs et la part grandissante des femmes parmi les actifs expliquent en grande partie cette diminution générale du temps moyen de travail. Mais si on ne s'intéresse qu'au salarié à temps complet (hors enseignants), le temps professionnel effectué au cours d'une journée est passé de 8 h 21 à 8 h 29 entre 1986 et 1999, soit une augmentation d'environ 8 minutes en 13 ans. De la même manière, le temps quotidien de loisirs s'est accru de près d'une demi-heure pour l'ensemble de la population, mais seulement de neuf minutes pour les actifs occupés (Dumontier, Pan Ke Shon, 1999).

### *Les effets de la RTT*

Selon une étude réalisée par la Dares début 2001 sur un échantillon représentatif de salarié-es passé-es aux trente-cinq heures depuis plus d'un an, l'organisation des horaires journaliers ne semble pas avoir été bouleversée par la réduction du temps de travail (Estrade, Meda, Orain, 2001). En effet, les principales modalités ont consisté en l'attribution de demi-journées ou journées de congés plutôt qu'en raccourcissement de la journée de travail. Les modifications des rythmes portent donc plutôt sur la semaine ou sur l'année. Par ailleurs, si 75 % des personnes interrogées indiquent que leur durée effective de travail est égale à la durée prévue dans l'accord (42 % des cadres et 88 % des non qualifiées), 14 % attestent travailler plus longtemps que prévu sans aucune compensation, et c'est le cas pour 42 % des cadres.

La RTT s'est également accompagnée d'une intensification du travail, quatre salariés sur dix estiment avoir désormais moins de temps pour effectuer les mêmes activités : 48 % des femmes pour 39 % des hommes.

La RTT n'a pas apporté de grands changements dans la répartition des occupations domestiques entre hommes et femmes, ces dernières continuant d'en assurer la plus grande part. Les hommes déclarent participer cependant un peu plus à ces travaux, principalement parmi ceux qui en assuraient déjà une partie, en particulier les cadres et professions intermédiaires. Pour 42 % des salarié-es interrogé-es, les changements portent principalement sur l'organisation temporelle des tâches domestiques, une partie étant désormais effectuée sur le temps dégagé par la RTT. En revanche, les activités parentales se seraient beaucoup développées : 63 % des femmes et 52 % des hommes ayant des enfants de moins de douze ans passent désormais plus de temps avec eux, soit un jour de la semaine, soit pendant les vacances.

En ce qui concerne les autres activités, celles qui se sont les plus développées sont le repos (dont le temps passé devant la télévision), le bricolage et le jardinage. Les salarié-es ont surtout mis à profit le temps libre pour se reposer : c'est le cas de quatre femmes sur dix et d'un homme sur trois. Enfin, 28 % des personnes (50 % chez les cadres et 13 % chez les non qualifiées) déclarent que la RTT leur a permis de partir plus souvent en séjours courts ou en week-ends prolongés.

### *Le temps de la formation*

Dans un contexte de réduction du temps de travail, le temps ainsi dégagé est apparu pour beaucoup comme un espace prêt à accueillir la formation. Or l'emploi du temps des mères salariées est soumis à une double contrainte. Au temps de travail s'ajoutent des instants irréductibles consacrés aux tâches parentales et domestiques qui réduisent de fait les moments effectivement libérés. De plus, l'emploi du temps féminin suppose un aménagement que le moindre changement peut venir enrayer. Or la formation peut venir perturber cet équilibre et l'organisation pour y participer devenir un casse-tête !

La formation professionnelle continue des salariés est non seulement marquée par un double clivage entre d'un côté, les employés et les ouvriers, de l'autre les cadres et les salariés exerçant des professions intermédiaires. De plus, les ouvrières accèdent moins que leurs homologues masculins à la formation. Les contraintes familiales creusent également les écarts entre femmes et hommes, mais aussi entre les femmes : toutes ne trouvent pas les moyens d'aménager leur vie personnelle pour suivre de telles actions. Ainsi, selon l'enquête "Formation continue 2000", 20 % des femmes salariées sont amenées à réorganiser leur vie personnelle afin de suivre une formation contre 14 % des hommes (Fournier, 2001).



Lorsqu'un enfant de moins de six ans est présent au sein du foyer, les femmes se forment moins que les hommes ; cet écart augmente avec le nombre de jeunes enfants, et se creuse encore plus lorsqu'elles sont peu qualifiées. En effet, les femmes cadres ou techniciennes arrivent à trouver les moyens d'ajuster leur emploi du temps pour se former, disposant de revenus facilitant les réorganisations ; elles bénéficient d'une marge de liberté dans l'organisation de leurs vies professionnelle et personnelle qui leur ouvre des possibilités de formation plus avantageuses.

De plus, le calendrier de la vie et de la carrière professionnelles reste dominé par le modèle masculin traditionnel. Riche en promotions et formations entre 25 et 40 ans, l'individu doit se montrer disponible pour progresser professionnellement. Les femmes les moins qualifiées se trouvent alors pénalisées par la polarisation de la formation continue sur une période de vie chargée en contraintes familiales qui entravent leurs carrières, voire leurs possibilités de maintien en emploi.

*Nathalie Bosse, Christine Guégnard  
Céreq-Iredu/CNRS  
- Décembre 2004 -*

#### **Références bibliographiques**

- Dumontier F., Pan Ke Shon J-L. 1999, "En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs", *Insee Première*, n°675, octobre.
- Barrère-Maurisson M-A., Rivier S., Minni C., 2001, "Le partage des temps pour les hommes et les femmes ou comment conjuguer travail rémunéré, non rémunéré et non-travail", *Premières Informations et Premières Synthèses*, n°11.1, Dares, mars.
- Barrère-Maurisson M-A., Rivier S., Marchand O., 2000, "Temps de travail, temps parental, la charge parentale : un travail à mi-temps", *Premières Synthèses*, n°20.1, Dares.
- Estrade M.A, Meda D., Orain R., 2001, "Les effets de la réduction du temps de travail sur les modes de vie. Qu'en pensent les salariés un an après ?", *Premières Synthèses*, n°21.1, Dares, mai.
- Fournier C., 2001, "Hommes et femmes salariés face à la formation continue. Des inégalités d'accès qui reflètent les niveaux de qualification et les conditions familiales", *Bref* n°179, Céreq, octobre.
- "Temps sociaux et temps professionnels à travers les enquêtes Emploi du temps", 2002, *Economie et Statistiques*, n°352-353, Insee, septembre.